

Délibération n° DCM2020/06/01

Ville de Saint-Sébastien-sur-Loire  
Séance du 16 juin 2020

**Objet : CONSTITUTION DES COMMISSIONS MUNICIPALES**

Monsieur Laurent TURQUOIS, Maire, expose :

En vertu de l'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil Municipal.

Ces commissions sont convoquées par le Maire, qui en est le président de droit.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

**Je vous propose de constituer 5 commissions :**

|   |   |
|---|---|
| ↻ Commission Finances<br>Affaires Générales/Ressources Humaines               | 5 membres de la majorité<br>et 2 membres de<br>l'opposition |
| ↻ Commission<br>Sport/Culture/Vie<br>Associative/Relations<br>Internationales | 6 membres de la majorité<br>et 2 membres de<br>l'opposition |
| ↻ Commission Aménagement durable de la Ville/<br>Grands Travaux               | 8 membres de la majorité<br>et 2 membres de<br>l'opposition |
| ↻ Commission Solidarité/Action Sociale/Aînés                                  | 7 membres de la majorité<br>et 2 membres de<br>l'opposition |
| ↻ Commission Vie Scolaire/Enfance/Jeunesse                                    | 6 membres de la majorité<br>et 2 membres de<br>l'opposition |

et de désigner les élus membres de chaque commission conformément aux listes ci-après :

## **COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES**

Envoyé en préfecture le 22/06/2020

Reçu en préfecture le 22/06/2020

Affiché le

ID : 044-214401903-20200616-DCM2020\_06\_01-DE

### **Commission Finances / Affaires Générales / Ressources Humaines**

Laurent TURQUOIS                      Président  
Thomas BOUCHER                      Vice-président  
Laurent TORQUEAU                      Vice-président  
Pascal SOULLARD  
Pierre-Yves LEGRAND  
Jean Yves GUILLET  
Michel CAILLAUD...

### **Commission Sport/Culture/Vie Associative/Relations Internationales**

Laurent TURQUOIS                      Président  
Alice BELLING                          Vice-présidente  
Patrice JEAN                              Vice-président  
Philippe LEGENDRE  
Marcelle DAMAS  
Marie-Odile CHEVALIER  
Maiwen BLANDIN  
Laurent KEUNEBROEK

### **Commission Aménagement durable de la Ville / Grands Travaux**

Laurent TURQUOIS                      Président  
Sylvain GATT                              Vice-président  
Camille NOBILET                          Vice-présidente  
Philippe BABONNEAU  
Jean-Marc LOILIER  
André SALAUN  
Guillaume ORDRONNEAU  
Christine GUERRIAU  
Christine LE MENTEC TRICAUD  
Laurent KEUNEBROEK

### **Commission Solidarité / Action Sociale / Aînés**

Laurent TURQUOIS                      Président  
Valérie SOURISSEAU                      Vice-présidente  
Marie-Christine LAURENT                      Vice-présidente  
Matthieu NICOLAS  
Laurence LE GALL-RIBREAU  
Michèle BONNET  
Clémence REMAUD  
Hervé CAMUS  
Claudia PONTOIZEAU

### **Commission Vie Scolaire / Enfance / Jeunesse**

Laurent TURQUOIS                      Président  
Claudine CIGLIA                          Vice-présidente  
Laurent BERTHOME                          Vice-président  
Hélène THOMY  
Corine RAULAIS  
Karen DUFOUR  
Hervé CAMUS  
Michel CAILLAUD

Le Conseil municipal, après délibéré à l'unanimité accepte la proposition ci-dessus

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération, télétransmise à la Préfecture de Nantes et notifiée à Nantes Métropole.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours au Tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités. La juridiction administrative compétente peut être saisie par les citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Envoyé en préfecture le 22/06/2020  
Reçu en préfecture le 22/06/2020  
Affiché le  
Application Télérecours  
ID : 044-214401903-20200616-DCM2020\_06\_01-DE

Exécutoire le

Pour copie certifiée conforme  
Fait à Saint-Sébastien-sur-Loire,  
Le 17 juin 2020

Le Maire,

**SIGNÉ**

Laurent TURQUOIS

Le Maire,

**SIGNÉ**

Laurent TURQUOIS